



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, Sous-catégorie 3.11 Demande d'ajout de nouveaux organismes nuisibles

Numéro de la demande : 2014-5767
Demande : **Catégorie B, sous-catégorie 3.11**
Produit : Insecticide Acelepryn
Numéro d'homologation : 28980
Matières actives (m.a.) : Chlorantraniliprole (JIY)
Numéro de document de l'ARLA : 2532345

Contexte

L'insecticide Acelepryn a été homologué en 2008. Cet insecticide est homologué pour la suppression des larves du hanneton européen, des larves du scarabée japonais, du ver-gris noir et des charançons du pâturin annuel dans le gazon en plaques. Pour obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'insecticide Acelepryn afin d'y inclure une allégation concernant la suppression des larves du scarabée noir du gazon et des larves de tipules des prairies dans le gazon en plaques. Les doses d'application pour ces organismes nuisibles varient de 580 à 1 125 mL/ha.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune n'est requise.

Évaluation de la valeur

Les renseignements sur l'historique d'utilisation qui ont été présentés, combinés à l'information extraite de publications universitaires de vulgarisation et d'extrapolations, sont favorables à l'ajout d'allégations concernant la suppression des larves du scarabée noir du gazon et des larves de tipules des prairies sur l'étiquette de l'insecticide Acelepryn.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et elle juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation de

l'insecticide Acelepryn afin d'y inclure des allégations concernant la suppression des larves du scarabée noir du gazon et des larves de tipules des prairies.

References

- 2480623 2014, Value Summary - Acelepryn Insecticide - Add pests etc., DACO: 10.1
- 2480624 2014, Use History - Acelepryn pests and yearly maximum alignment with US, DACO: 10.2.4

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.